

# Inventaire des zones humides sur le périmètre du SAGE Val Dhuy Loiret

## Compte rendu du COMITE de pilotage n°3

Réunion de fin de phase 2 et lancement de la phase 3  
le 4 novembre 2014 – Etablissement Public Loire

Personnes présentes :

Nom Prénom	Structure – statut
D'ILLIERS Fabienne	Présidente de le CLE du SAGE Val Dhuy Loiret
HENNEQUIN Jean-Claude	Elu à St-Pryvé
DUCROTOY Valérie	Conseil Général du Loiret
MICHAUD Gérard	Adjoint au maire St-Cyr-en-Val
RABOURDIN Patrick	Président SIBL
LEGRAND Camille	Technicienne de rivière, SIBL (Syndicat Intercommunal du Bassin du Loiret)
HOUGRON Bénédicte	Direction Départementale des Territoires du Loiret
VERBEQUE Bernard	Chambre d'agriculture du Loiret
BRINON Jean-Luc	Elu à Tigy
PAPET Didier	Loire Nature Environnement
TROUILLON Anne	Ville d'Orléans
MARPEAUX Jocelyne	Elue à Férolles
ROCHES Jessica	Elue à Olivet
BIOT Carine	Animatrice du SAGE Val Dhuy Loiret
ETIENNE Rémi	Chef de projet ASCONIT Consultants

**Ouverture de séance** par Mme la Présidente de la CLE.

Ordre du jour :

1. Rappel des étapes précédentes
2. Méthodologie de la phase 2
3. Présentation des résultats de la phase 2 : inventaire de terrain
4. Suite et fin de l'étude (phase 3)

Le support de présentation est téléchargeable sur le site du SAGE.

## 1. et 2. Rappel des étapes précédentes et méthodologie de la phase 2

Ces parties n'ont pas fait l'objet de remarques.

### 3. Présentation des résultats de la phase 2 : inventaire de terrain

F. d'Illiers : quel est le pourcentage moyen de zones humides sur un territoire ?

R. Etienne : à l'échelle nationale, le chiffre est de l'ordre de 3 %, avec de grandes disparités géographiques. Le chiffre est comparable (3,35%) sur le territoire du SAGE Val Dhuy Loiret, avec une forte représentation sur les coteaux solonchals et une faible représentation sur la plaine, bien que les sols soient hydromorphes. Le drainage ancien et la mise en cultures intensives expliquent le faible nombre de zones humides recensées sur cette zone de plaine.

F. d'Illiers : est-il possible de disposer des cartes et des fiches par communes ?

R. Etienne : oui

B. Verbègue : En quoi consistent les zones humides dégradées ?

R. Etienne : elles correspondent aux zones humides effectives où la végétation ne s'exprime pas (grandes cultures). Elles ont donc été identifiées et délimitées par sondages pédologiques et lecture topographique.

R. Etienne : 147 plans d'eau sur cours d'eau ont été recensés. La restauration de la continuité écologique à leur niveau pose la question de la pérennité des zones humides liées : l'arasement d'un ouvrage engendre un abaissement de la lame d'eau en amont, pouvant conduire à un assèchement de zones humides.

D. Papet : si on abaisse la ligne d'eau, des zones humides pourraient être dégradées en amont mais certaines pourraient être restaurées plus en aval. Un nouvel équilibre pourrait s'installer.

B. Hougron : environ 4000 plans d'eau sont recensés sur le département. On estime cependant leur nombre de l'ordre de 10 à 15 000. Un travail doit être mené sur l'existence de règlements d'eau.

JC Brinon : sur la zone humide « ZH010 », il y a un busage dont l'exutoire est déficient, ce qui explique qu'aujourd'hui on soit en zone humide. Le classement en zone humide lui fait craindre pour l'avenir.

R. Etienne : il s'agit ici d'un inventaire de connaissances et de préconisation de gestion, sans apposition de contraintes. L'étape suivante, après l'étude, sera l'intégration des résultats dans les documents d'urbanisme. C'est davantage à ce moment que les « vocations » des zones identifiées seront établies.

R. Etienne : quelques zones ont été classées en « zones humides très probables », en raison de l'absence de végétation hygrophile, de leur sol sableux et de l'absence de trace d'hydromorphie visible, mais de la forte supposition de caractère humide compte tenu de leur localisation (il s'agit de zones en bord de Loire pour la plupart).

F. d'Illiers : le COPIL va trancher sur le classement en zone humide ou non de ces différents cas :

Planche	Localisation	Classement en zone humide
A1	Point de Courpain	Oui
B2	Au nord de la maison de retraite	Oui
F1	Les Boires	Oui
G1	Entre les Sablons et la Loire	Oui
G1, G2 et H1	Les Boires, Ferme de Courpain	Oui
G4	Champlet	Non
I1, I2	Tracé emprunté par la Loire en crue : Malakoff, les	Oui

	Chaumardières, les Joncs	
--	--------------------------	--

Les statistiques finales de l'inventaire sont donc les suivantes :

	ZH effectives non dégradées	ZH effectives dégradées	ZH totales
Nombre	80	11	91
Surface	1 394 ha	120 ha	1 514 ha
% du territoire	4,23 %	0,37%	4,60 %

### 3. Suite de l'étude

F. d'Illiers : quelle sera l'intégration de l'inventaire dans les PLU. Une commune peut-elle rajouter une zone humide dans son PLU même si elle n'est pas mentionnée dans l'inventaire ?

R. Etienne : le choix de retenir telle ou telle zone humide et son classement en AZH ou NZH revient aux communes. L'inventaire a répertorié la quasi-totalité des zones humides effectives sur le territoire. Certaines ont pu être passées sous silence par les acteurs locaux lors de la phase de prélocalisation mais elles correspondent a priori à des zones humides dégradées, qui ne remplissent plus de fonctions de régulation hydraulique ni en termes de biodiversité.

B. Hougron : l'intégration de l'inventaire dans les PLU pourra être réalisée en même temps que les PPRi.

C. Biot : les actions en faveur des zones humides seront à insérer dans le futur contrat territorial, en cours d'élaboration sur le bassin par le SIBL.

Compte tenu des agendas chargés des principaux participants, le prochain COPIL est calé le 8 décembre, à 14h.

Clôture de la réunion par Mme la Présidente de la CLE.